

Service Jeunesse

LANDÉVANT

Projet Pédagogique

Accueil de loisirs Sans Hébergement Jeunes (11-17 ans)

Landévant

« Permettre au jeune de vivre des moments de vacances et de loisirs »

Introduction

« **Accueil** » de « **loisirs** », la dénomination dévoile d'elle-même les missions qui sont confiées à l'équipe d'animation : l'accueil sous-entend un lieu chaleureux, convivial où l'on apprécie venir, il se doit d'être aménagé pour les jeunes en prenant en compte leurs spécificités. Le temps de loisirs participe à l'éducation de l'adolescent et lui offre la possibilité de se construire à son rythme dans un environnement adapté à ses envies et ses besoins. Nous voulons donc un lieu de vacances centré et pensé pour le jeune, ses choix, ses idées, ses envies, ses projets. Nous sommes convaincus de la richesse de la vie quotidienne collective et ainsi nous voulons un déroulé de journée qui le permette. C'est pourquoi, il se veut souple pour laisser la liberté de décider, et éclectique en termes de découvertes, d'activités et de rencontres. Cette organisation est soucieuse du bien-être des jeunes, du vivre-ensemble et de la notion de plaisir. L'équipe d'animation mène une réflexion permanente sur les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

Dans le cas d'un ALSH Jeunes, il est également important de distinguer la différence entre l'accueil de loisirs, lieu de vie et d'activités proposées, et les différents dispositifs d'accueil proposés parallèlement (accompagnement de projets de groupes ou individuels, dispositifs d'aides, accueil libre jeunes...)

Il se dit qu'après lecture de son projet pédagogique, on pouvait se représenter clairement la vie et l'atmosphère d'un accueil collectif de mineurs. Je vous invite donc à découvrir notre structure à travers ces quelques pages. N'hésitez pas à venir échanger avec nous.

Simon KERSUZAN, directeur de l'ALSH Jeunes, et responsable du service jeunesse.

Introduction

A quoi sert le projet pédagogique ?

C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les jeunes, les parents, les intervenants qui permet de donner du sens à l'organisation proposée. Le projet pédagogique diffère sur chaque structure en fonction de plusieurs variables (direction, historique, environnement, public...) mais surtout des intentions pédagogiques des personnes qui le font vivre. C'est un document qui est en constante réflexion, et donc en perpétuelle évolution.

Comment le déchiffrer ?

Ce projet se construit en plusieurs étapes. Tout d'abord, les intentions pédagogiques sont présentées, c'est-à-dire les idées auxquelles nous croyons et qui nous servent à organiser notre accueil. Ensuite, directement lié à ces idées, sont exposés nos choix de fonctionnement, d'une manière globale. Pour terminer, l'accès à nos fiches de travail font état de réflexions plus spécifiques menées par l'équipe d'animation.

Qui l'élabore ?

L'équipe de direction de l'accueil de loisirs Jeunes en concertation avec l'équipe pédagogique, en fonction du projet éducatif, qui lui, est rédigé par l'organisateur, la mairie de LANDEVANT.

A qui est-il diffusé ?

Ce document est consultable par tous : parents, équipe, partenaires... Il est à demander à l'accueil de loisirs ou peut être téléchargé sur le site internet de la mairie

Comment est-il évalué ?

Son évaluation est permanente et surtout liée aux échanges entre les différents acteurs (équipe, enfants, parents...). Cela peut être fait sous différentes formes allant de l'échange verbal aux sondages et questionnaires. Ces évaluations permettent de se (re)questionner sur l'organisation et d'ainsi éventuellement... ajuster ou faire évoluer le projet pédagogique. Une fiche de travail (annexe n°2) est élaborée pour accompagner l'évaluation annuelle.

En lien avec le projet éducatif de la mairie de LANDEVANT, nos intentions pédagogiques sont centrées sur le jeune, ses capacités, ses **choix** et ses aspirations.

Voici pour le comprendre, une définition de « l'activité » :

Nous considérons que tous les temps sont « activité ». En ce sens, l'activité ne se résume pas à des moments balisés dans une journée mais comprends chacun des temps vécus en imbrication les uns avec les autres. Il est donc indispensable de faire de la notion d'activité un axe central de ce projet pédagogique.

Elle met en jeu trois éléments fondamentaux :

- Les vacances : L'accueil de loisirs est un lieu de **vie collective** des loisirs des jeunes, durant leur temps de vacances. C'est donc le temps de la **découverte**, le temps où le mineur peut mettre en œuvre ce qu'il a envie de faire, le temps où l'on prend le temps de faire. C'est aussi le temps où les contraintes sont réduites ou différentes de celles du temps scolaire ; mais de nouvelles contraintes apparaissent, liées à la vie en collectivité.
- Le milieu : Il joue un rôle essentiel dans la naissance de l'activité chez le jeune. C'est lui qui va donner envie de **faire**, qui va faire naître des intérêts. Mais ce milieu mérite d'être enrichi, transformé, aménagé pour remplir pleinement son rôle. Les jeunes sont acteurs de leurs journées, de la conception des lieux d'accueil à l'organisation de la **vie quotidienne**.
- Le loisir : Il est un des besoins « vitaux » de l'individu, qui va lui permettre de grandir, de construire sa personnalité et ses capacités physiques. Il répond à des besoins de dépense physique, de relations et a donc une finalité d'**épanouissement** personnel. Il peut être régulateur de conflits et facteur de socialisation.

Nos intentions pédagogiques

L'accueil de loisirs jeunes se doit d'aiguiser la créativité et la curiosité des jeunes, leur permettre de découvrir d'autres activités, lieux, cultures et mettre du **sens** à leur quotidien et à leurs actions futures.

L'accueil de loisirs jeunes est un lieu qui favorise l'**autonomie** des jeunes, c'est-à-dire leurs capacités à déterminer eux-mêmes leurs actes, leurs comportements et à les mettre en pratique. Il encourage les jeunes aux prises d'initiatives, aux **projets**, et leur permettent d'acquérir une indépendance dans leurs actes et leurs pensées.

L'accueil de loisirs jeunes contribue à la formation du citoyen, à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'exercice de la démocratie, à la compréhension et au respect des autres.

Enfin l'accueil de loisirs jeune est un des lieux du jeu, du lâcher prise, du rire et de l'**imaginaire**. Les participants viennent y vivre des aventures et créer sans aucun doute des souvenirs.

Des mots pour des intentions

Choix Un large panel de propositions permet à chaque jeune d'y trouver son intérêt. Nous suscitons plutôt que de contraindre ; dans l'absolu, la participation d'un jeune sera liée à son envie. Le programme est conçu par l'équipe d'animation, il est une base qui ne reflète qu'une partie de la journée vécue.

Vie quotidienne L'organisation de cette microsociété d'enfants est régulée par des règles établies et équivoques. Les animateurs sont les garants du respect de ces règles, et les enfants agissent en mimétisme.

Vie collective La vie et les règles à l'accueil de loisirs sont pensées pour les jeunes, c'est aussi un lieu d'appropriation des codes sociaux. Les notions de respects, d'échanges et de tolérance sont inhérents à la vie en collectivité.

Découvertes Découvrir le territoire grâce à des activités spécifiques (jeux de pistes, sorties, balades...). Faire intervenir des personnes-ressources aux compétences particulières (sports, arts ...). Proposer des sorties variées et originales. Les animateurs sont à l'origine de la planification de ces activités et découvertes, ils sont à l'initiative d'échanges avec les enfants pour cibler et comprendre leurs attentes.

Epanouissement Le nombre d'animateurs est suffisant pour favoriser les relations privilégiées ainsi que pour garantir une offre de jeu riche et variée. Le jeune est encouragé à chaque instant et est reconnu dans ses compétences quelles qu'elles soient.

Faire C'est en faisant, essayant, manipulant que l'on apprend, que l'on comprend. C'est aussi une démarche citoyenne opposée à l'assistantat mais pour promouvoir le « grandir ».

Sens C'est une notion clé, tout comme les adultes, les jeunes ont un besoin de comprendre et d'être investi dans ce qu'ils font. Leur réalisation doit avoir un intérêt pour eux, même si l'objectif de l'adulte peut différer (éducatif...)

Autonomie Favoriser la libre circulation dans les espaces pour permettre à l'enfant d'évoluer durant la journée. L'animateur peut se placer en situation d'accompagnateur, c'est-à-dire en guide sans faire à sa place. Un aménagement matériel réfléchi est la clé du chemin vers l'autonomie et favorise les actions des enfants

Projets Cette démarche est très présente car elle est une expérience enrichissante pour tous ses participants. Cela permet de construire méthodiquement et progressivement une réalité à venir. Ils sont souvent source des plus grandes satisfactions.

Imaginaire Parce qu'il est indispensable pour l'enfant à tout âge !! L'imaginaire permet de se construire, de sociabiliser, de rêver. C'est aussi leur proposer aux enfants des jeux qui déploient leur inventivité et leur permet de vivre leur histoire.

Notre fonctionnement

L'accueil de loisirs Jeunes intervient sur les différents temps de vacances scolaires ainsi que les mercredis. Il est donc ouvert en semaine sur chaque temps dit extrascolaire.

Un règlement intérieur est mis en place et est revu chaque année par l'équipe de direction. Il est à connaître par les jeunes, les familles et l'ensemble de l'équipe pédagogique. Il est consultable à l'accueil de loisirs et sur le site internet de la mairie. Il permet de prendre connaissance de toutes les modalités et contraintes organisationnelles.

Des temps différents ...

Les activités « à la carte » : A chaque périodes de vacances scolaires, une proposition d'activités variées est diffusé aux jeunes. Ces activités mélangent tout types de proposition pour que chaque jeune puisse y trouver son intérêt ou éveiller sa curiosité (sport, culture, jeu, découvertes, cuisine, bricolage...).

Les Soirées : Dans le prolongement de certaines journées pendant les vacances ou non, les soirées thématiques permettent de vivre une expérience différente et de renforcer les liens du groupe.

Les séjours accessoires : Ce sont des temps spécifiques de l'accueil de loisirs. Ils offrent la possibilité de dépasser le cadre d'une journée et de construire des expériences encore plus marquantes sur quelques jours. En relation directe avec les intentions de l'accueil, ces séjours d'une à quatre nuits permettent même de les approfondir. Des temps telles que les veillées, la réalisation des tâches quotidiennes collectives (vaisselle, préparation des repas...) ou les nuits en tentes permettent des expériences de vie inoubliables.

Les Mercredis Ces après-midi d'accueil de loisirs sont différentes car elles s'imbriquent dans la semaine scolaire. Les activités qui y sont proposées sont plus libres et ne sont pas forcément annoncées en amont.

Des activités complémentaires à la proposition accueil de loisirs jeunes existent également :

Les séjours de vacances

Ces séjours ont la même vocation que les séjours accessoires, à l'exception qu'ils sont plus longs et souvent plus éloignés de l'accueil de loisirs. Ils demandent alors un projet pédagogique qui leur est propre.

Par exemple, une fois par an, le service jeunesse propose une sortie en à thème en France favorisant la découverte et l'ouverture.

Notre fonctionnement

Un groupe, des groupes...

Nous souhaitons mettre en avant la vie quotidienne en collectivité. Il nous faut ainsi privilégier un fonctionnement en petits groupes qui permet à chaque jeune de vivre à son rythme et d'entretenir des relations privilégiées avec les autres jeunes comme avec les animateurs.

Il reste néanmoins important pour nous de permettre aux enfants d'âges différents de se rencontrer et de vivre certains moments ensemble.

Une évolution du rapport à l'accueil de loisirs a lieu tout au long de l'adolescence. Ainsi l'accueil de loisirs Jeunes est un tremplin pour l'accueil jeunes et le développement de projets en tous genres.

Des espaces adaptés...

L'aménagement pour tous : L'enjeu de notre aménagement est de créer un lieu apprécié, de vacances et de rencontre adapté à chacun. Il doit pouvoir permettre aux jeunes de s'y sentir bien, d'y trouver leurs repères.

Tant pour les jeunes que pour les animateurs, il est essentiel de s'inscrire dans une recherche permanente de fonctionnalité : Matériel à disposition, lieux et règles de vie correspondantes identifiés, rangement efficace...

La libre circulation et la libre utilisation du matériel sont à promouvoir. Le lieu doit favoriser l'action et non l'interdit. Les animateurs sont garants de la transmission et du respect des règles.

Un lieu accessible...

La politique tarifaire doit être adaptée au public et aux enjeux qui en découlent. Ainsi une adhésion est proposée et permet un engagement envers la structure. Ensuite la proposition variée permet à chaque jeune de construire son temps de loisirs entre activités gratuites ou avec supplément financier.

Le lieu de rassemblement et d'activité doit être central et connu de tous. C'est un espace accueillant où le jeune peut y avoir ses repères et se sentir en confiance.

Afin de répondre aux différentes idées et possibilités, l'accueil de loisirs jeunes doit être adaptable et l'équipe d'animation cherche en permanence les stratégies à mettre en place pour que l'activité soit possible.

Fiche n°1 : L'accueil du public en situation de handicap

La condition des enfants et jeunes mineurs handicapés et la place qui leur est offerte sont exemplaires du degré d'humanité et de civilisation revendiqué et atteint par une société. Les droits de la personne handicapée ont été inscrits dans la législation française et notamment par la loi n°75-534 du 30 juin 1975, dans les termes suivants : “la prévention et le dépistage du handicap, les soins, l'éducation, la formation et l'orientation professionnelle, l'emploi, la garantie d'un minimum de ressources, l'intégration sociale et l'accès aux sports et loisirs du mineur et de l'adulte handicapés physiques, sensoriels ou mentaux constituent une obligation nationale”.

La convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989, article 31, précise que “Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique. Les États parties respectent et favorisent le droit à l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique, et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité”. La convention précise également à l'article 23 que “les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie de la collectivité.”

L'accueil de loisirs est un lieu privilégié de rencontres, des espaces de découverte, de jeu, de création. Il contribue ainsi, au travers du projet pédagogique, à l'éducation à la vie collective et au développement individuel de tous les enfants et de tous les jeunes.

Ce que l'enfant ou le jeune mineur handicapé attend de l'équipe encadrante :

- qu'il le reconnaisse comme un enfant à part entière au sein du groupe (dé-dramatiser mais ne pas banaliser) ;
- qu'il fasse preuve d'égalité et de justice ;
- qu'il ait de la stabilité ;
- qu'il respecte son rythme ;
- qu'il respecte sa personne et sa dignité ;
- qu'il prenne du recul en étant un référent en cas de besoin ;
- qu'il prenne en compte ses besoins spécifiques caractérisant le ou les handicap(s) concerné(s) sans le surprotéger.

Nos fiches de travail

Qu'il lui permette :

- de partager un temps de vacances ou de loisirs comme et avec tous les enfants ;
- de se sentir en sécurité physique et affective (par exemple, qu'il veille à ce qu'il ne soit pas l'objet de la moquerie des autres enfants) ;
- de vivre des situations favorisant son autonomie et adaptées à ses capacités ;
- de se mesurer par rapport aux autres, aux règles ;
- de prendre du plaisir ;
- de participer à des activités ou à des "aventures".

Projet d'intégration

L'individu en situation de handicap doit être au centre de ce projet.

Les vacances, et plus encore les loisirs, constituent une rupture, un changement d'habitudes, de rythmes de vie. Elles constituent aussi un "espace temporel" favorisant les rencontres, les regards différents.

La personne handicapée, comme tout un chacun, mais en tenant compte de ses besoins, a besoin de profiter de façon maximale de ses vacances dans un environnement adapté à ses besoins propres mais non spécifique à l'accueil de personnes handicapées.

Pour que l'intégration de la personne handicapée soit satisfaisante, humainement et matériellement, une coopération est nécessaire à la préparation de ses vacances. Une ou des rencontres peuvent être organisées en amont de l'accueil pour une meilleure adaptation.

Les partenaires possibles sont : la personne handicapée elle-même, un ou des membres de sa famille, une association intermédiaire ou un représentant d'une équipe spécialisée. Les différents partenaires de ce projet doivent pouvoir, avec elle et à partir de sa demande, décider du lieu, de la durée ainsi que du type d'activités du séjour, anticipant ainsi les éventuels obstacles à la bonne réalisation du séjour.

L'intégration pourra être individuelle ou collective, avec ou sans personnel d'encadrement spécifique, avec sa famille seule ...

Les désirs et besoins du jeune définiront le type et la nature du projet d'intégration à mettre en place.

Fiche n°2 : Questionnements

Une série de questions, non exhaustive, nous permet de nous remettre en question, d'évaluer notre action. Des réunions de fonctionnement régulières sont mises en place, la qualité d'accueil doit être en questionnement permanent, l'équipe d'animation peut alors se servir de cette série de questions pour interroger sa pratique.

BIEN-ÊTRE OU COMMENT FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL DE CHAQUE INDIVIDU ?

- Comment permettre au jeune de développer ses capacités intellectuelles, artistiques et physiques ?
- Comment faire en sorte que chaque jeune puisse s'exprimer librement et communiquer avec les autres ?
- Comment assurer la sécurité physique et affective de chaque individu ?
- Comment faire découvrir la diversité et l'équilibre alimentaire ?
- Comment faire que chaque moment de la journée soit synonyme de bien-être ?

GRANDIR OU COMMENT DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DE L'ADOLESCENT À PARTIR DE SES CAPACITÉS ACTUELLES ?

- Comment donner à l'adolescent la possibilité d'avancer à son rythme ?
- Comment valoriser la prise d'initiatives ?
- Comment mettre en place des repères spatiaux, temporels et affectifs ?
- Comment faire que chaque moment de la vie quotidienne soit une activité en soi ?
- Comment permettre au jeune de s'exprimer ?
- Comment permettre au jeune d'acquérir une indépendance dans ses actes et pensées ?

ENSEMBLE OU COMMENT FAVORISER LA SOCIALISATION ET L'APPRENTISSAGE DE LA VIE EN COLLECTIVITÉ ?

- Comment permettre à chacun de trouver sa place dans un groupe ?
- Comment faire que chaque jeunes puisse s'exprimer et soit reconnu par ses pairs et par les adultes en tant qu'individu unique ?

Nos fiches de travail

- Comment faciliter les prises de décisions collectives ?
- Comment faire en sorte que les jeunes s'organisent à plusieurs autour d'un projet commun ?
- Comment permettre au jeune de varier ses relations dans un groupe ?
- Comment faire en sorte que les jeunes intègrent la notion de respect : respect de ses pairs, des adultes, des règles de vie, du matériel, des locaux... ?

S'OUVRIRE OU COMMENT DÉCOUVRIR ET RESPECTER LES RICHESSES DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL ET HUMAIN ?

- Comment permettre au jeune de se confronter aux particularités du milieu naturel ambiant ?
- Comment faire en sorte que les jeunes découvrent les structures culturelles et sportives environnantes ?
- Comment ouvrir l'accueil de loisirs sur l'extérieur et aller à la rencontre des autres ?
- Comment mettre en place auprès des jeunes comme des adultes une véritable politique d'éducation à l'environnement dans la vie quotidienne et dans les activités ?

VACANCES OU COMMENT PERMETTRE À CHAQUE JEUNE DE CONSTRUIRE SA JOURNÉE DE LOISIRS ?

- Comment donner aux jeunes la liberté de choisir et de pratiquer différents types d'activités axées sur la découverte, le plaisir l'expérimentation et l'imaginaire ?
- Comment permettre au jeunes de mettre en place ses propres projets ?
- Comment favoriser la notion de vacances ?
- Comment permettre au jeune de rester maître de son activité ?
- Comment proposer un choix entre activités libres et activités menées par les animateurs ?

FAMILLES OU COMMENT IMPLIQUER LES PARENTS DANS LA VIE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ?

- Quelle place donner aux parents durant les temps d'accueil ?
- Comment les informer au mieux de la vie de l'accueil de loisirs ?
- Comment les informer sur la journée de leur jeune ?
- Comment les associer à l'organisation de l'accueil de loisirs ?